





Contact:

Emmanuelle ESCOFFIER : Référent formation

e.escoffier@credef.fr - 2 06 32 06 18 45

Contact administratif:

CSPS12: ACTUALISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE DE COORDONNATEUR SPS NIVEAUX 1/2/3

PUBLIC CONCERNE - PREREQUIS REGLEMENTAIRE:

- Être titulaire d'une attestation de compétences de Coordonnateur en Matière de Sécurité et de Protection de la Santé de niveau 1, 2 ou 3

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

- Faire le point sur l'état de la réglementation
- Analyser vos missions de coordination effectuées
- Mettre en commun vos expériences et « bonnes pratiques »
- Recadrer votre action sécuritaire de manière à limiter votre mise en cause en cas d'accident
- Obtenir l'attestation d'actualisation vous permettant de poursuivre votre activité de coordonnateur

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE:

Jour 1	Faire le point sur l'état de la réglementation - Principaux textes législatifs et réglementaires concernant le BTP et la prévention des risques parus depuis la formation précédente - Principales sources de prescriptions technique - Dernières recommandations CNAM et CARSAT - Démarches SCALP (Sécurisation des Circulations, des Accès et Livraison à Pied d'œuvre), METAH (Mutualisation des Équipements de Travail et d'Accès en Hauteur), MESA (Mise en Service Anticipée des Ascenseurs), DHOL (Document Harmonisé d'Organisation des Livraisons)
Jour 2	Connaître le bilan de la mise en place de la coordination SPS - Évolution des statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le BTP - Actions de l'inspection du travail et de la CARSAT sur les chantiers - Liens entre fondamentaux de la mission SPS et décisions de justice suite aux accidents du travail graves ou mortels - Rôle et moyens des DREETS et CARSAT – Responsabilité civile et pénale
Jour 3	Analyser les missions effectuées - Débat sur la pertinence des mesures de sécurité prises pour les chantiers et les interventions ultérieures - Analyse des modes opératoires de chacun et des réussites et/ou difficultés rencontrées avec les autres intervenants de la construction - Mise en évidence des pratiques de terrain et des niveaux de rémunération - Coordination SPS dans les EU (plan de prévention)







Contact:

Emmanuelle ESCOFFIER: Référent formation

e.escoffier@credef.fr - 2 06 32 06 18 45

Contact administratif:

of formation@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

CSPS12: ACTUALISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE DE COORDONNATEUR SPS NIVEAUX 1/2/3

utions travaux à proximité des réseaux alité des principaux documents de la mission PGC/PGSC (Plan Général de Coordination/Plan Général Simplifié de Coordination) et DIUO (Dossier rieure sur l'Ouvrage) : méthodologie d'élaboration, fond et forme et du LEAN uses essentielles du contrat de coordination et des contrats d'assurance modalités pratiques de coopération, outil indispensable à la réussite des missions SPS
i e

CONTENU PEDAGOGIQUE DETAILLE:

- Conformément à l'annexe III de l'arrêté du 26 décembre 2012

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES:

- Les apports pédagogiques s'articulent autour d'un support documentaire comprenant un diaporama associé à l'ensemble des textes, courriers et décisions de justice commentés.
- Une alternance d'apports pédagogiques, d'échanges et de mises en situation.
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.
- Une formation en présentiel.
- Le déroulement peut inclure une intervention d'un représentant de l'OPPBTP ou de l'INRS conformément au code du travail, ainsi que celle d'un OPJ
- Le stagiaire transmet au moment de son inscription un dossier comportant les documents anonymisés suivants :
 - Un Dossier d'Intervention Ultérieure sur l'Ouvrage (initial et/ou final)
 - Un Plan Général de Coordination ou Plan Général Simplifié de Coordination (conception et/ou réalisation)
 - Un Registre Journal.

Afin de faciliter les échanges d'expérience, les participants sont invités, en outre, à se munir de tous autres éléments qu'ils jugeraient utiles (contrats, polices d'assurance, règlements du CISSCT, PPSPS, procédures SPS, ...).

CREDEF - S.A.S. au capital de 40 000 € - Code NAF : 8559 A - Siren : Lyon B 425 625 990 - Siret : 428 625 990 00067 73, cours Albert Thomas - 69003 LYON - Tél : 04 78 30 87 87 - www.credef.fr







Contact:

Emmanuelle ESCOFFIER : Référent formation

e.escoffier@credef.fr - 2 06 32 06 18 45

Contact administratif:

of formation@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

CSPS12: ACTUALISATION DE LA FORMATION SPECIFIQUE DE COORDONNATEUR SPS NIVEAUX 1/2/3

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION:

- Évaluation finale sous forme de questions écrites ouvertes et fermées. Le CREDEF délivrera au stagiaire une attestation de compétence actualisée (conformément à l'annexe I du décret du 26 décembre 2012).
- INDICATEURS DE PERFORMANCE
- → 99 % de réussite
- → 96 % de stagiaires satisfaits
- → 99 % d'intégration à un poste de CSPS

PROFIL FORMATEURS:

- Consultants formateurs de coordonnateurs SPS, experts dans le domaine de la prévention des risques du BTP et disposant d'une attestation de compétence délivrée par l'OPPBTP.
- Référent pédagogique : voir sur notre site : www.credef.fr

PROGRAMMATION:

Nos formations se déroulent dans des structures ERP (Établissement Recevant du Public) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique, nous nous tenons à votre disposition afin de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place pour tenir compte des spécificités de votre handicap. Courriel : formation@credef.fr - Tél : 04.78.30.87.87

En fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur, le délai de mise en œuvre est habituellement de 15 jours (en moyenne).

1^{er} semestre 2026 à Paris

Actualisation de la formation spécifique de CSPS (5 jours) – 35 heures Horaires : 9h00 – 17h30 - Pause déjeuner : 1h30

Les 20, 21, 22 janvier et 03, 04 février 2026

Les 03, 04, 05, 17, 18 février 2026

Les 10, 11, 12, 25, 26 mars 2026

Les 14, 15, 16, 28, 29 avril 2026

Les 09, 10, 11, 23, 24 juin 2026

1 599 € HT REPAS OFFERT

Numéro RS : 5774
Consulter cette formation sur
https:/www.moncompteactivite.gouv.fr

2^{ème} semestre 2026 à Paris

Actualisation de la formation spécifique de CSPS (5 jours) – 35 heures

Horaires : 9h00 – 17h30 - Pause déjeuner : 1h30

Les 22, 23, 24 septembre et 06, 07 octobre 2026

Les 13, 14, 15, 27, 28 octobre 2026

Les 17, 18, 19 novembre et 01, 02 décembre 2026

Les 08, 09, 10, 15, 16 décembre 2026

1 599 € HT REPAS OFFERT

Numéro RS : 5774 Consulter cette formation sur https:/www.moncompteactivite.gouv.fr

CREDEF - S.A.S. au capital de 40 000 € - Code NAF : 8559 A - Siren : Lyon B 425 625 990 – Siret : 428 625 990 00067 73. cours Albert Thomas – 69003 LYON – Tél : 04 78 30 87 87 – www.credef.fr